

Communiqué de presse
Saint-Denis, le 30 juin 2021

Pôle emploi et Prism'emploi La Réunion renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires face aux conséquences d'une crise économique et sociale sans précédent, Prism'emploi La Réunion et Pôle emploi La Réunion ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 30 juin 2021.

Cet accord est la première déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des entreprises et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et de la branche du travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront ces réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres ;
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi ;
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

PÔLE EMPLOI LA RÉUNION

→ 1 300 collaborateurs au service de l'emploi

→ Un réseau de 14 000 entreprises sur l'ensemble du territoire

→ 24 000 offres d'emplois recueillies dans le secteur marchand en 2020

→ 65 000 retours à l'emploi en 2020

→ 90% des entreprises satisfaites des services de Pôle emploi

CHIFFRES CLÉS A LA RÉUNION

→ Plus de 4 938 salariés intérimaires en équivalent temps plein en 2020.
→ 54 agences d'emploi sur le territoire

« Nous sommes fiers de pouvoir décliner à la Réunion ce nouvel acte de coopération entre les agences d'emploi et le service public de l'emploi sur le territoire, pour remplir notre objectif commun de favoriser la rencontre entre les entreprises qui recrutent et les professionnels en recherche. Face aux conséquences de la crise économique et sociale, l'intérim est une véritable solution vers l'insertion professionnelle dans le monde du travail pour les demandeurs d'emploi. », déclare **Eric Matz, Président de Prism'emploi La Réunion.**

« Pôle emploi Réunion en tant qu'expert du marché du travail œuvre à l'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences des demandeurs d'emploi. Pour anticiper les besoins du marché du travail sur l'ensemble du territoire, et pour augmenter les opportunités d'insertion pour les demandeurs d'emploi, nous développons au niveau régional une stratégie partenariale avec différentes branches professionnelles.

Nous mobilisons la force de notre réseau et les moyens alloués pour former les demandeurs d'emploi et répondre ainsi aux difficultés de recrutements auxquelles n'échappent pas les entreprises ayant recours à l'Intérim. L'intérim est un levier à mobiliser pour accéder à l'emploi durable. Je suis ravie de ce partenariat », précise Angélique Goodall, **Directrice Régionale de Pôle emploi Réunion.**

Contacts presse

Corinne Pascal

06 92 76 75 10

Corinne.pascal@pole-emploi.fr

Ema Hazan

06.64.56.11.74

Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle Emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

